Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz — الشركة التونسية للكهرباء والغاز

CONSULTATION INTERNATIONALE

(CI 2013 P 1262)

La STEG se propose de lancer une Consultation Internationale pour :

ACQUISITION DE CARTOUCHES FILTRANTES. (CI 2013 P 1262)

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation. Elles doivent être obligatoirement envoyées par voie postale ou par rapide poste au Bureau d'Ordre Central de la STEG /DPTE – RADES FORET-au plus tard le **Mardi 03 Septembre 2013 à 16H30** sous double enveloppes cachetées à l'attention de :

Monsieur le Président de la Commission d'Achats

STEG/DPTE – BP 126-2040 RADES FORET -TUNISIE

CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2013 P 1262 : « ACQUISITION DE CARTOUCHES FILTRANTES »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers

Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (originale ou certifiée conforme) doit être approuvé par les services consulaires et diplomatiques Tunisiens à l'étranger.

Pour les soumissionnaires locaux

* Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet.

Les soumissionnaires (locaux et étrangers) doivent également accompagner leurs offres:

* D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (originale).

* D'un certificat d'appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

NB: la STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de la Consultation.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la Direction Production et Transport de l'Électricité à l'adresse suivante :

STEG-DPTE / DEP. LOGISTIQUE -- Sise à Rades Foret -2040 - Tunis - Tunisie

Tel : 216 71 433 977 Poste 2326 – Fax : 216 71 433066.

Le délai de validité des offres doivent être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception de l'offre.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de la consultation sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante dix Dinars (70 DT) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la A.T.B : **C.C.B. (A.T.B) : 201104.0319/41.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de la consultation dans votre virement.

NB: Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

L'ouverture des plis est non publique et elle aura lieu le lendemain de la date limite de réception des offres.